



DÉPARTEMENT DROIT SOCIAL

Le département **Droit Social** de LexCase est le partenaire des entreprises dans la mise en œuvre de leur politique de gestion des ressources humaines afin de les aider à optimiser leurs relations sociales. LexCase fournit une assistance permanente ou des interventions ponctuelles pour sécuriser votre gestion des ressources humaines.



CONSEIL DANS LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL :

Gestion des relations avec les institutions représentatives du personnel :

- Elections
- Périmètre des IRP
- UES

Conduite de la négociation collective. Rédaction d'accords collectifs :

- Télétravail
- Durée du travail
- Epargne salariale : participation, intéressement, PEE, Plan d'épargne retraite

Gestion des relations avec l'Inspection du Travail et avec l'URSSAF :

- Assistance à contrôle
- Recours contentieux

Mise en place de régimes de prévoyance et de retraite

Accompagnement social de restructurations et d'opérations de fusions acquisitions :

- Harmonisation des statuts collectifs,
- Mise en œuvre de licenciements collectifs et plans de sauvegarde de l'emploi.
- Audits sociaux, due diligence
- Consultation des institutions représentatives de personnel

Gestion de la problématique sécurité en entreprise :

- Assistance à la mise en place du document unique d'évaluation des risques.
- Gestion de crise après accident du travail.
- Prise en charge du contentieux devant le pôle social du TGI et/ou les juridictions pénales.
- Mise en place de délégations de pouvoir.

 **CONTENTIEUX SOCIAL ET PÉNAL :**

Prise en charge de contentieux devant les juridictions civiles :

- Conseil de Prud'hommes
- Pôle social du Tribunal judiciaire
- Cour d'Appel

Prise en charge de contentieux devant les juridictions pénales en droit pénal du travail.

 **CONSEIL DANS LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL :**

- Conseil dans la rédaction de contrats, y compris pour des salariés en situation de mobilité internationale.
- Mise en œuvre de procédures disciplinaires et de procédures de licenciement.
- Ruptures conventionnelles du contrat de travail.
- Transactions.

QUELQUES DOSSIERS TYPES

- Accompagnement d'une entreprise dans **la gestion d'un PSE**.
- Assistance à la **conception rédaction et négociation d'un accord collectif** en matière de durée du travail.
- Accompagnement d'un client à la **gestion de la rupture de la relation de travail** : identification des options possibles, préparation de tous les documents utiles.
- Défense d'un client dans une procédure contentieuse mêlant **harcèlement moral, demande d'heures supplémentaires et contestation sur la rupture du contrat de travail**.
- Accompagnement d'un groupe dans une **opération de fusion-acquisition** depuis l'audit social des structures jusqu'à l'étude des incidences sociales individuelles et collectives de l'opération.

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte près de 45 avocats, dont 12 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit de la concurrence



Constructions & travaux publics



Droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement



Droit des assurances



Droit des sociétés / fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration / mobilité internationale



Propriété intellectuelle



Informatique et technologies de l'information



Franchise



Industries, établissements et produits de santé



Télécoms



Nos formations spécifiques au Droit Social

Pour mieux accompagner ses clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, **LexCase** a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : **LexFormation**, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés.

LexCase offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi notre catalogue existant.

www.lexformation.com
contact@lexformation.com



LexFormation

Nous proposons notamment les formations suivantes :


- Les rendez-vous du DRH
- Les repères juridiques et managériaux essentiels
- Animer et gérer le CSE
- L'inaptitude du salarié
- Préparer et mener le volet social d'une fusion de sociétés
- L'exercice du pouvoir disciplinaire
- La gestion de la durée de travail

ÉQUIPE & CONTACTS




Florence DRAPIER FAURE  
Avocat associé
Droit social
@ fdrapierfaure@lexcase.com



David LACHASSAGNE 
Avocat of-counsel
Droit social
@ dlachassagne@lexcase.com



Marina CHASSANY 
Avocat
Droit social
@ mchassagny@lexcase.com



Christelle NICOLAS 
Avocat
Droit social
@ cnicolas@lexcase.com

Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)4 91 33 22 22